Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL 3908 – Sexualité & politique
Hiver 2020
Local : B-3220 Pavillon : 3200 Jean-Brillant
Horaire : vendredi, 13h-16h

Chargé de cours : Ahmed Hamila (il)
Disponibilité : sur rendez-vous
Courriel : ahmed.hamila@umontreal.ca

Déclaration de reconnaissance des territoires autochtones :

J'aimerais commencer par reconnaître que l'Université de Montréal est située en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons. Tiohtiá:ke/Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

Approches et objectifs :

Les enjeux relatifs à la sexualité ont occupé l'agenda politique ces dernières années. Qu'il s'agisse de la nouvelle loi qui sanctionne les client·e·s des travailleuses et travailleurs du sexe adoptée en France en 2016, le ras de marré #MeToo initié aux États-Unis en 2017 ou encore, plus récemment, la décriminalisation de l'avortement et l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe en Irlande du Nord, il n'y a aucun doute : la sexualité est une question politique.

La dimension politique de la sexualité n'est pas une chose nouvelle. Cependant, ces thèmes restent assez peu analysés par la science politique qui les perçoit encore comme stigmatisés socialement. Les enjeux relatifs à la sexualité sont souvent disqualifiés, car relégués à la sphère du privé, donc hors du périmètre d'action de l'État.

Dans le séminaire *Sexualité & Politique* il s'agit de dépasser cette vision restreinte en incitant un déplacement des frontières public/privé autour desquels la science politique s'était constituée et contribuant ainsi à la « normalisation » de la sexualité dans cette discipline. Pour ce faire, il est proposé d'étudier les mécanismes à travers lesquels sexualité et politique se coproduisent dans des espaces de savoir/pouvoir à la fois multiples, enchâssés et mobiles.

Ce séminaire d'introduction est organisé autour de trois axes qui correspondent chacun à un sous-champ de la science politique : (i) politiques publiques, (ii) mobilisation politique et (iii) relations internationales. L'objectif d'une telle structuration est de mettre en lumière la

manière dont les enjeux relatifs à la sexualité s'inscrivent dans les débats théoriques propres à chacun de ces sous-champs, mais également dans quelle mesure ils permettent d'enrichir leurs perspectives.

Pédagogie :

Adoptant une pédagogie féministe et anti-oppressive, ce séminaire se veut attentif à la reproduction des rapports de pouvoir dans la salle de classe. Il convient que toutes les parties prenant·e·s – le chargé de cours et les étudiant·e·s – soient conscient·e·s de leurs privilèges dans ce contexte et qu'iels agissent en conséquence pour faire de la salle de classe un espace sécurisant (*safe space*) où chacun·e se sentira à l'aise d'intervenir. Pour ce faire, une série de règles de base seront élaborées collectivement lors de la première séance que tout·e·s les participant·e·s au cours – le chargé de cours et les étudiant·e·s – devront s'engager à respecter.

L'apprentissage dans ce cours repose sur trois éléments : des exposés magistraux par le chargé de cours, la lecture des textes obligatoires au programme et la discussion autour de thématiques ou de textes spécifiques. Ces trois éléments sont complémentaires et essentiels à la réussite du séminaire.

Chaque séance est divisée en deux parties :

- Lors de la première partie de la séance, la matière sera transmise aux étudiant·e·s sous forme d'exposé interactif. Cet exposé prendra appui sur les lectures obligatoires que les étudiant·e·s doivent réaliser chaque semaine.
- Lors de la deuxième partie de la séance, les activités varieront d'une semaine à l'autre entre présentations orales des étudiant·e·s et interventions d'invité·e·s.

Les lectures obligatoires sont disponibles en version électronique via le site du séminaire sur STUDIUM.

Évaluation :

Type d'évaluation	**Pourcentage**	**Date**
Examen de mi-session	30%	28 février 2020
Rapport de lecture	20%	13 mars 2020
Travail de recherche	30%	27 mars 2020
Journal intellectuel	20%	3 avril 2020

1) **Examen de mi-session (30%)** : L'objectif de cet exercice est d'évaluer les capacités de raisonnement et d'argumentation à l'écrit des étudiant·e·s en répondant à une question à développement long. Les étudiant·e·s devront étayer leurs propos avec des références aux auteur·e·s lu·e·s et les illustrer. La consultation des notes de cours et des textes obligatoires sera permise pendant l'examen.

2) **Rapport de lecture (20%)** : L'objectif de cet exercice est d'évaluer les capacités de compréhension et de synthèse des étudiant·e·s en produisant un rapport de lecture de 2

pages qui fait des liens entre trois articles scientifiques autour d'une même thématique. Il faut faire approuver les textes par le chargé de cours.

3) **Travail de recherche (30%)** : L'objectif de cet exercice est d'évaluer les capacités de recherche et d'analyse des étudiant·e·s à partir de sources primaires et secondaires. Ce travail peut être mené individuellement ou par groupe de 2. Les résultats de cette recherche peuvent être présentés sous différentes formes : rapport de recherche, balado, vidéo, production artistique, etc. Il faut faire approuver par le chargé de cours la manière dont les résultats seront présentés.

4) **Journal intellectuel (20%)** : L'objectif de cet exercice est d'évaluer les capacités d'introspection et d'autoréflexivité des étudiant·e·s, en produisant tout au long du séminaire un journal intellectuel, qui prendra la forme d'une auto-ethnographie. Il doit refléter la manière personnelle-intellectuelle dont chaque étudiant·e·s s'approprie le cours et faire des liens avec l'actualité, les lectures du cours, les discussions, etc. Au début de chaque séance, les étudiant·e·s partageront à l'oral leurs réflexions par rapport à la séance passée et à la fin du semestre, l'ensemble de leurs réflexions, consignées dans le journal intellectuel de 8-10 pages, sera remis au chargé de cours.

Plan de cours :

Séance 1 (10 janvier 2020) : Présentation du cours

Séance 2 (17 janvier 2020) : La sexualité, un objet de la science politique?

- Paternotte, David. 2018. 'Coming Out of the Political Science Closet: the Study of LGBT Politics in Europe', *European Journal of Politics and Gender*, vol. 1, n°1-2: 55-74.
- Paternotte, David & Bruno Perreau. 2013. « Sexualité et politique en francophonie : état des lieux et perspectives de recherche », *Politique & Société*, vol. 31, n°2 : 3-30.

AXE 1 : POLITIQUES PUBLIQUES

Séance 3 (24 janvier 2020) : Sexualité, migration & asile

****Intervention de Joseph Achille Tiedjou, Action LGBTQ avec les migrant·e·s et les réfugié·e·s****

- Fassin, Éric & Manuela Salcedo. 2019. « Devenir homosexuel? Politiques migratoires et vérité de l'identité sexuelle », *Genre, sexualité & société*, Printemps 2019, n°21.
- Hamila, Ahmed. 2019. « Les persécutions liées à l'orientation sexuelle : un 'nouveau' motif pour octroyer le statut de réfugié en Belgique? », *Politique & Société*, vol. 38, n°1 : 157-177.

Séance 4 (31 janvier 2020) : Droits reproductifs & procréation

- Engeli, Isabelle & Rothmayr Allison, Christine. 2017. 'Governing New Reproductive Technologies Across Western Europe: The Gender Dimension.' In Merete Lie & Nina Lykke (eds.), *Assisted Reproduction across Borders: Feminist Perspectives on Normalizations, Disruptions and Transmissions*. New York: Routledge.
- Leitbetseder, Doris. 2018. 'Queer and Trans Access to Assisted Reproductive Technologies: A Comparison of Three EU-States, Poland, Spain and Sweden', *Journal of International Women's Studies*, vol. 20, n°1: 10-26.

Séance 5 (7 février 2020) : Prévention des maladies sexuelles transmissibles & santé sexuelle

- Eboko, Fred. 2005. « Politique publique et sida en Afrique. De l'anthropologie à la science politique », *Cahiers d'études africaines*, n°178 : 351-387.
- Pezeril, Charlotte. 2016. « Le gouvernement des corps séropositifs. Dynamiques de pénalisation de la transmission du VIH », *Genre, sexualité & société*, Printemps 2016, n°15.

AXE 2 : MOBILISATION POLITIQUE

Séance 6 (14 février 2020) : Des mouvements de libération sexuelle aux mobilisations contre l'égalité

- Durand, Mickael. 2017. « Une mobilisation 'contre-nature'? Le cas d'homosexuels opposés au mariage pour tous en France », *Genre, sexualité & société*, Automne 2017, n°19.
- Kuhar, Roman & David Paternotte. 2018. ''Gender Ideology' in Movement : Introduction.' In Roman Kuhar & David Paternotte (eds.), *Anti-Gender Campaigns in Europe*. London: Rowman & Littlefield International.

Séance 7 (21 février 2020) : Transidentité et lutte contre l'oppression des genres

****Intervention de Dalia Tourki, Centre de lutte contre l'oppression des genres****

- Shapiro, Eve. 2004. ''Trans'cending Barriers', *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, vol. 16, n°3-4: 165-179.
- Tourki, Dalia, Edward Ou Jin Lee, Alexandre Baril, William Hébert, Annie Pullen Sansfaçon. 2018. « Au-delà des apparences : analyse intersectionnelle de vécus de jeunes trans migrants et racisés au Québec », *Jeunes & Société*, vol. 3, n°1 : 131-153.

Séance 8 (28 février 2020) : Examen de mi-session

******2-6 mars 2020 : Période d'activités libres******

Séance 9 (13 mars 2020) : Travail du sexe

- Bernstein, Elizabeth. 2009. « Travail sexuel pour classes moyennes », *Genre, Sexualité & Société*, Automne 2009, n°2.
- Mathieu, Lilian. 2013. « Genèse et logiques des politiques de prostitution en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 3, n°198 : 5-20.

AXE 3 : RELATIONS INTERNATIONALES

Séance 10 (20 mars 2020) : Droits humains des personnes LGBTQ+

- Kollman, Kelly & Matthew Waites. 2009. 'The Global Politics of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Human Rights: an Introduction", *Contemporary Politics*, vol. 15, n°1: 1-17.
- Rahman, Momin. 2014. 'Queer Rights and the Triangulation of Western Exceptionalism", *Journal of Human Rights*, vol. 13, n°3: 274-289.

Séance 11 (27 mars 2020) : Homonationalisme

- Jaunait, Alexandre, Amélie Le Renard & Élisabeth Marteu. 2013. « Nationalismes sexuels? Reconfigurations contemporaines des sexualités et des nationalismes », *Raisons politiques*, vol. 1, n°49 : 5-23.
- Puar, Jasbir & Maxime Cervulle. 2013. « Homonationalisme et biopolitique », *Cahier du genre*, vol. 1, n°54 : 151-185.

Séance 12 (3 avril 2020) : Conclusion du cours

Rappel de règlements pédagogiques

Veuillez prendre note que le trimestre se termine le 23 décembre 2019 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les 7 **jours ouvrables** suivant l'absence à un examen ou la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du SAFIRE ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : Demande de délai pour la remise d'un travail, Avis d'absence à un examen.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

> Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* **Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :
Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-je-vis-du-harcelement/
Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :
http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-on-se-confie-a-moi-ou-si-je-suis-temoin-de-harcelement/
Pour toute autre question : http://harcelement.umontreal.ca/

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre du cours POL 3908 doit respecter les règles bibliographiques du Style Chicago (méthode Auteur-Date). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du Guide ScPo.